



PV Non respect arrêt absolu STOP

Par ClaudiaS

Bonjour,

J'espère que vous pourriez m'aider concernant un PV à la volée que je viens de recevoir pour un Stop que je suis censé avoir grillé. Je n'ai aucune conscience des faits qu'on me reproche, d'autant plus que le lieu de l'infraction est une route qui fait 10km de longue.

J'aimerais le contester pour vice de forme, car le lieu d'infraction indique une adresse imprécise (route de X) ? Ou est-ce qu'il vaut mieux que je conteste en indiquant que je n'étais pas le conducteur au moment où le PV à la volée a été dressé ? Ou les deux ? Merci d'avance pour votre aide.

Par AGeorges

Bonjour Claudia,

S'il y a eu une photo, demandez qu'on vous la communique.

Sinon, si le constat a été établi par un agent assermenté, contester a toutes les (mal)chances de vous coûter seulement plus cher.